



Saint-Denis, le 4 octobre 2013

**Mme Florence ROBINE**  
Rectrice de l'académie de Créteil  
4, rue Georges Enesco  
94010 Créteil

Objet : Préavis de grève pour les 5 et 7 novembre 2013.

Mme la rectrice,

Les organisations lycéennes appellent à la mobilisation pour exiger le retour de leurs camarades expulsés de France au cours de leur scolarité : Khatchik, lycéen parisien expulsé en Arménie, de Léonarda avec toute sa famille, expulsées au Kosovo, mais aussi de Cheikh Kouyate, lycéen de Crest (Drome) expulsé au Mali en juin alors qu'il allait passer une épreuve de baccalauréat, de David Victor, élève malgache de BTS au lycée L. Rascol d'Albi expulsé en mai, Aymane EL OUARDI, élève en terminale CAP « proelec » au lycée Goudou Leseurre expulsé en décembre dernier, et de tous ceux et de toutes celles qui ont sans doute été expulsés en silence.

Notre organisation syndicale, avec d'autres, porte la même exigence de retour de ces élèves, elle revendique également le droit au séjour régulier pour l'ensemble des jeunes vivant en France et leurs familles. Un titre de séjour est le seul moyen de garantir une vie décente et l'accès de tous à l'éducation et à la formation. Nous soutenons l'action de nos élèves qui portent l'exigence de l'égalité des droits pour tous leurs camarades collégiens, lycéens et étudiants.

Nous déposons donc un préavis de grève pour permettre aux personnels des établissements scolaires de notre académie de participer aux mobilisations en cours sur ces questions. Ce préavis de grève complète ceux posés auprès des services ministériels par notre organisation syndicale nationale.

Veuillez croire, Madame La Rectrice, en notre attachement sincère au service public d'éducation.

*Matthias Perez,*  
*Secrétaire académique de la CGT Educ'action Créteil*